CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E198104** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/08/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS CEDEX 2022B00706

Siret : 918 770 173 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3291900-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 42318037F001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 42318037F001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE SAUVAGE

7 BIS RUE DES BONSHOMMES
7 BIS RUE DES BONSHOMMES
60480 LA NEUVILLE-SAINT-PIERRE

Téléphone : 03 44 80 46 71 **Fax :** 03 44 80 31 02

Portable : 06 42 78 23 55

Responsabilité légale :
SAUVAGE QUENTIN GÉRANT

Site Internet : www.facebook.com/entreprise.sauvage

E-mail : menuiserie-sauvage@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 987 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 08:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E198104** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2027**

ÉDITÉ LE **24/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/08/2022
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS CEDEX 2022B00706

Siret : **918 770 173 00014**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3291900-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 42318037F001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 42318037F001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE SAUVAGE**

7 BIS RUE DES BONSHOMMES
7 BIS RUE DES BONSHOMMES
60480 LA NEUVILLE-SAINT-PIERRE

Téléphone : 03 44 80 46 71 **Fax :** 03 44 80 31 02
Portable : 0642782355

Site Internet : www.facebook.com/entreprise.sauvage
E-mail : menuiserie-sauvage@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SAUVAGE QUENTIN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/06/2024
o Fenêtres de toit	04/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/06/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.